

Réforme des lycées 2018 : des ressentis différents entre chefs d'établissement, professeurs et élèves

Publié le 6 septembre 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Une mission conduite par l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche évalue les effets de la réforme du lycée général et technologique de 2018.

Le rapport sur le suivi de la réforme du lycée général et technologique a été remis au ministre de l'éducation nationale le 15 juillet 2023. Ce suivi a été réalisé sur l'année 2022-2023 auprès de 18 lycées dans neuf académies. Ce suivi fait état de différents ressentis selon les catégories interrogées : chefs d'établissement, enseignants, élèves... Le contexte particulier de la période de mise en œuvre de la réforme – l'urgence sanitaire liée au Covid-19 – a visiblement rendu plus difficile sa mise en application.

Des ressentis disparates selon les catégories sondées

La **réforme de 2018** portée par le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, apportait **trois modifications importantes** :

- le remplacement des séries S, ES et L en première et terminale par des options "*majeures*" et "*mineures*" ajoutées à un tronc commun de disciplines générales ;
- la réduction des épreuves finales du baccalauréat à trois épreuves écrites (dont deux portant sur les spécialités choisies et une sur la philosophie) et un grand oral, le contrôle continu comptant pour 40% de la note finale ;
- une procédure nationale de pré-inscription à Parcoursup, dans la continuité d'APB.

La mission de suivi conduite après la mise en application de la réforme fait état de différents ressentis.

Pour les **chefs d'établissement**, plutôt favorables à l'esprit de la réforme :

- une charge de travail renforcée par une communication institutionnelle parfois "*perçue comme défailante*" et nécessitant des adaptations dans l'urgence ;

- un cadre budgétaire qui oblige parfois à sacrifier une partie de la diversité de l'offre d'enseignement ;
- une confection des emplois du temps de plus en plus complexe en dépit d'outils censés être plus performants.

Du côté des **personnels enseignants** :

- un sentiment de dévalorisation de certaines matières à faible coefficient intégrées dans le tronc commun et absentes des épreuves finales ;
- des difficultés pour tenir les délais pour les épreuves de spécialités ;
- des élèves "*fortement stressés*" par le contrôle continu et de plus en plus guidés par des considérations stratégiques pour la poursuite des études (sentiment relayé par les conseillers principaux d'éducation, les assistants d'éducation ou encore les psychologues de l'éducation nationale).

Du côté des **élèves** qui n'ont pas connu le précédent système :

- un système actuel qui permet de se projeter plus directement vers les études supérieures ;
- des nouvelles spécialités plus attractives que les anciennes filières ;
- un avis plus mitigé concernant l'abandon d'une des trois spécialités en terminale ;
- une forte pression concernant le contrôle continu où chaque note compte.

Quelles pistes d'amélioration ?

La mission adresse une **série de recommandations** qui portent notamment sur :

- une plus grande autonomie pour les chefs d'établissements mais avec un calendrier "*clair et anticipé*" ;
- le repositionnement du professeur référent par rapport au professeur principal ;
- la nécessité de garantir l'effectivité des 54 heures annuelles dédiées à l'orientation ;
- une meilleure adaptation du programme au calendrier des épreuves ;
- un rééquilibrage entre le tronc commun et les épreuves de spécialité.